Institut royal du Patrimoine artistique | Stad Aalst

Action des étoiles pour La Prédication de saint Jean-Baptiste : l'IRPA et la Ville d'Alost s'associent pour restaurer un chef-d'œuvre

L'Action des étoiles pour *La Prédication de saint Jean-Baptiste*, une initiative publique de l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) et de la Ville d'Alost, se déroule actuellement à Alost. Toute personne qui achète une étoile dans l'église Saint-Martin contribue financièrement à la restauration du triptyque monumental. Sur les soixante étoiles qui peuvent être symboliquement adoptées, plus de trente ont déjà été vendues.

Un nouveau chapitre pour *La Prédication de saint Jean-Baptiste*

Avec l'Action des étoiles, l'IRPA souhaite impliquer activement les citoyens et les amateurs d'art dans la préservation du patrimoine culturel. Le financement participatif a pour objectif spécifique de collecter des fonds pour la restauration du tableau *La Prédication de saint Jean-Baptiste*, un projet qui sera réalisé dans les ateliers de l'IRPA au cours des prochaines années.

Cette œuvre monumentale a remporté le Challenge Patrimoine en 2023. Le public pouvait alors voter pour l'un des quatre projets patrimoniaux nominés en Belgique. Avec pas moins de **12 753 voix** sur un total de 28 883, le triptyque d'Alost intitulé *La Prédication de saint Jean-Baptiste* a remporté le vote du public et a été sélectionné comme grand gagnant par la commission du Challenge. L'œuvre peut donc désormais être restaurée.

Ce tableau datant de la fin du XVIe ou du début du XVIIe siècle, autrefois exposé dans différentes églises (notamment l'église du Sacré-Cœur à Alost), n'avait plus de place attitrée après la vente et le déménagement de ces édifices. Il est aujourd'hui conservé à l'IRPA à Bruxelles, en attente de restauration et d'une destination définitive dans **l'église Saint-Martin rénovée d'Alost**.

Des recherches ont révélé de nombreux problèmes : fissures dans la structure des panneaux, lacunes dans la couche picturale, nombreux surpeints et vernis fortement assombris. Le processus de restauration nécessite des moyens considérables, estimés à environ 400 000 €.

Comment fonctionne l'Action des étoiles ?

Au plafond de l'église Saint-Martin d'Alost sont suspendues 60 étoiles historiques, qui ont été temporairement retirées dans le cadre de la rénovation de l'église. Chaque étoile peut être adoptée symboliquement. Pour 1 000 € par étoile, un particulier, un amateur de patrimoine ou une entreprise peut personnaliser une ou plusieurs étoiles.

> « En tant que fière propriétaire d'une étoile, je ne peux que recommander cette initiative. C'est l'occasion rêvée d'immortaliser vos proches ou vos êtres chers dans le plus beau patrimoine immobilier de la région, tout en contribuant à préserver pour l'éternité l'œuvre de nos maîtres flamands. L'amour et le patrimoine, liés pour toujours. » – Échevine Sarah Smeyers

Toute personne qui achète une étoile reçoit un **certificat personnel** et est invitée à venir signer son étoile en mars 2026 dans **l'église Saint-Martin**. Chaque donateur est ainsi concrètement impliqué dans la restauration de *La Prédication de saint Jean-Baptiste*. Les étoiles retrouveront ensuite leur place sur

la voûte, symbole du soutien collectif à la préservation du tableau, qui sera quant à lui exposée dans la chapelle baptismale après traitement.

> « L'Action des étoiles prouve à quel point notre communauté travaille ensemble pour faire rayonner notre patrimoine. En investissant dans l'église Saint-Martin, nous lui redonnons son éclat et sa signification pour aujourd'hui et pour les générations futures. Comme nous l'avons si bien formulé avec une métaphore latine : « ad astra », en route vers le ciel ! » – Le bourgmestre Christoph D'Haese

Plus d'infos : https://challengepatrimoine.kikirpa.be/fr-FR/sterrenactie-johannes-de-doper

Challenge Patrimoine

Le Challenge Patrimoine est une initiative annuelle de l'IRPA (en collaboration avec la **Loterie Nationale** en tant que partenaire fondateur) qui vise à contribuer à la préservation d'au moins dix trésors patrimoniaux d'ici 2030. La cinquième édition du Challenge Patrimoine est actuellement en cours. Huit trésors patrimoniaux ont été nominés pour cette édition. Le public peut voter pour son trésor patrimonial préféré jusqu'au 1er février via le site web de l'IRPA et contribuer ainsi activement à la préservation du patrimoine belge. **www.challengepatrimoine.be**